

**Projet de procès-verbal  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
23 septembre 2025  
Campus de la CCI – 17 bd Vialenc – 15000 Aurillac**

**Association Interprofessionnelle de la Gentiane Jaune : "Gentiana Lutea"**

Siège social : Château de Montlosier, 63970 Aydat

Siège administratif : 45 rue de la Mairie, 63113 Picherande

Tel : 06 05 28 12 00 ou 04 73 22 30 84

**Président de séance :** Denis CHAUD

**Secrétaire de séance :** Ines CHAUD-ULLRICH

**27 personnes présentes ou en visio, dont 19 adhérents :**

Nassim AALI (Gentiane 15)  
Denis CHAUD (cueilleur-arracheur)  
Ines CHAUD-ULLRICH (productrice)  
Johan BOUGES (éleveur)  
Guy CAYSSIALS (dist. Marius Bonal)  
Emmanuel CORREIA (mairie d'Anzat-le-Luguet – 63420)  
Daniel CRETOIS (Crédit Agricole)  
Liza DIGNAC (Maison Monéger, présente en visio)  
Olivier FICHOT (Archibald Distillations)

Gilles FIGUEREDO (expert)  
Martine FIGUEREDO  
Stéphanie FLAHAUT (CPPARM / Gentiana Lutea)  
Camille GAGNE-CHABIOLE (La Montagne)  
Raphaële GARRETA (CBNPMP)  
Bruno GUTIERREZ (Herb'Expert)  
Sébastien JOLIVET (dist. Génestine)  
Charles JOLLES (CEEG)  
Dominique LAMBERT (mairie de Picherande – 63113)

Drissi MARBOUH (Cantal Gentiane)  
Claire MISON (Gentiana Lutea)  
Hervé NEUVILLE (SAA)  
Christian PERRIER (retraité de VetAgro Sup Clermont-Ferrand)  
Marie-Josée PERRIER  
David REBEAUX (expert)  
Laurent ROBERT (DRAAF / ANCT)  
Jane ROCHE (Polytech / UCA)  
Jean-Jacques VERMEERSCH (dist. Louis Couderc)

**20 adhérents excusés dont 10 procurations valides :**

Rudy BLANC, Lucas ARTICO (dist. L'Eau Folle, procuration à Jean-Jacques Vermeersch)  
Dominique BONNY (dist. du Risoux)  
Laurent BOUSCARAT (COPTASA)  
Camille BUISSIÈRE (agronome)  
André-Paul CARNAT (retraité de la faculté pharm. Clermont-Ferrand, procuration à Gilles FIGUEREDO)  
Christian COELHO (VetAgro Sup)  
Laurent COUTOLLEAU (Alp'erbo)  
Olivier COYNE (Herb'Expert, procuration à Ines CHAUD-ULLRICH)

Maria DEMOURON (Avèze, procuration à Ines CHAUD-ULLRICH)  
Patrick DESCHAMPS (retraité de Pernod-Ricard, procuration à Jean-Jacques VERMEERSCH)  
Cécile DU COULOMBIER (éleveuse)  
Frédéric ECHAVIDRE (mairie de Picherande – 63113, représenté par Dominique LAMBERT)  
Didier FONTANEL (phytochimiste, procuration à André-Paul CARNAT, représenté par Gilles FIGUEREDO)  
Loïc GENTET (arracheur, procuration à Denis CHAUD)

Françoise KALFON (Pernod-Ricard, procuration à Hervé NEUVILLE)  
Walter MAGNE (SICARAPPAM, procuration à Drissi MARBOUH)  
Nadège MOULIADE (commune de Laguiole – 12210)  
Pierre-Olivier ROUSSEAU (SAS Dolin, procuration à Guy CAYSSIALS)  
Antoine ROUX (arracheur)  
Victoria VAGANAY (Greentech)  
Freddy VOGT (SAS Oriane / SARL Orianagri)

**15 autres personnes excusées :**

Aurélie ANTONIOLI (CPPARM)  
Nicolas BERNARD (ANCT)  
Jean-Yves BONY (Député du Cantal)  
Marie-Pierre DEMARTY (Tikographie)  
Vincent DESCŒUR (Député du Cantal)

Emmanuel JOYEUX (OFB)  
Luc JUSTAMON (CPPARM)  
Pascal LAURIÈRE (réalisateur série radiophonique)  
Anaïs MAGER (Auvergne Estives)  
Christine MERLES (Biopôle Clermont-Limagne)

Lucas NYS (dsm-Firmenich)  
Elodie PERRET (PNR Livradois-Forez)  
Ghislaine RICARD (DDT 12)  
Julien ZANATTA (FAM)  
Jardin Botanique de l'Aubrac

Le quorum est atteint avec 19 membres présents et 10 représentés, sur 45 adhérents à jour de leur cotisation.

----- Ouverture de la réunion à 9h40

Jean-Jacques VERMEERSCH qui a organisé la journée sur Aurillac accueille l'assemblée. Madame MATHIEU présente ensuite le Campus de la CCI et souhaite la bienvenue.

#### **ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de la réunion et rapport moral par le Président de l'association, Denis Chaud
2. Approbation du procès verbal de l'AG du 27 septembre 2024
3. Rapport d'activité de l'exercice 2024 et présentation / discussion sur les travaux en cours
4. Rapport financier de l'exercice 2024 et prévisionnel 2025
5. Approbation du rapport d'activité et du rapport financier, quitus aux administrateurs
6. Renouvellement du conseil d'administration
7. Questions diverses

#### **1. Ouverture de la réunion par le Président :**

##### **Rapport moral (cf. p 3 du livret) :**

Denis CHAUD revient sur une ressource en difficulté et sur l'importance de poursuivre les actions : essais de culture, consolidation de la marque Gentiane durable, recherche-action avec VetAgro Sup. Il souligne également une année 2024 riche en actions de communication.

#### **2. Adoption du procès verbal de l'AG du 27 septembre 2024 :**

Le projet de PV est adopté à l'unanimité.

#### **3. Rapport d'activité de l'exercice 2024, actions en cours et projets :**

**Le rapport détaillé des actions 2024 est à retrouver pp 9-31 du livret** distribué en début de réunion (et joint au présent procès verbal). Il est rappelé que l'AG constitue également une réunion du comité de suivi de la « Mission pour la gestion durable de la ressource Gentiane dans le Massif central ».

##### **• Fonctionnement de l'association :**

Le siège administratif de l'association est accueilli au 45 rue de la Mairie, 63113 Picherande depuis le printemps 2025. Il est noté que le siège social demeure pour l'instant au PNRVA (Château de Montlosier, 63970 Aydat).

La « Mission pour la gestion durable de la ressource Gentiane dans le Massif central » qui permet l'animation de l'association et le travail avec les professionnels de la filière, sur les différentes thématiques, prend fin en décembre 2025. Le projet « Appui à la structuration de la filière Gentiane » construit début 2025, lui succède pour la période 2026-2028. Soutenu par le Commissariat du Massif central, il sera financé à 80 % par l'État (FNADT). Il est constitué de trois fiches-actions qui s'inscrivent dans la continuité de la Mission Gentiane, tout en permettant de mettre l'accent sur les besoins qui ressortent des travaux en cours : 1/ construire un réseau durable via la consolidation des outils développés par la filière et un travail de sensibilisation 2/ Mieux connaître la plante et ses services, s'adapter et diversifier les sources d'approvisionnement 3/ Poser les bases d'une gestion adaptative.

La part de financement privé est apportée par la filière et ses partenaires (voir livret p 11). Celle-ci est complétée par de nombreuses contributions en nature (partage de compétences, prise en charge de d'actions ciblées).

En 2024, l'association compte 45 adhérents. Les membres qui ont rejoint l'association depuis l'AG du 27/09/2024 sont : la commune de Laguiole (Nadège MOULIADE), Antoine LACHAMBRE et Jane ROCHE (Polytech / UCA).

##### **• Marque « Gentiane – filière développement durable » :**

**Le nombre de bénéficiaires de la marque passe de 17 à 21 entre 2024 et 2025.** Suite à l'arrêt de son

activité, Fabrice BAHUCHET a quitté la démarche. Les nouveaux bénéficiaires du droit d'usage sont : Gentiane 15, Laguiole, Nasbinals, L'Eau Folle et la Maison Monéger.

**Évolutions notables du règlement d'usage :** accent sur la notion de progression et sur l'accompagnement personnalisé ; obligation de disposer d'un dossier administratif sur les chantiers ; possibilité de labelliser une culture AB en Gentiane durable ; une demande d'engagement peut désormais être étudiée en cours d'année, mais cela rallonge d'autant la période de conversion.

Le suivi des dossiers et la gestion de la marque ont nécessité 28 jours de travail en 2025, soit 1/4 du temps de travail de Stéphanie FLAHAUT. L'outil n'est autofinancé qu'à hauteur de 40 % en 2024, ce qui n'a pas évolué par rapport à l'année précédente. Le fonctionnement autonome de la démarche fait partie des grands chantiers des années à venir.

- **Observatoire : ressource et campagne de production :**

**Données environnementales et climatiques :** période pluvieuse de fin 2023 à début 2025 qui semble avoir été favorable à la gentiane (apparition de plantules, floraison, masse foliaire importante). Le suivi de gentiane sur les estives se poursuit en collaboration avec les arracheurs audités (pp 16-17 du livret).

**Exploitation :**

La masse moyenne des racines exploitées en 2024 (sur 10 plants x 4 chantiers audités) est de 1,7 kg.

Les contrats écrits deviennent peu à peu la norme mais les factures sont toujours difficiles à obtenir de la part des propriétaires privés qui préfèrent encore les espèces. Discussion : besoin de sensibiliser sur la gestion de l'exploitation de gentiane sur le parcellaire. L'image d'un « livret A des agriculteurs » avec de petits prélèvements réguliers est évoquée. Une gestion dans le temps des arrachages peut en effet aussi avoir une incidence sur l'imposition du propriétaire (moins de risque de changer de classe).

Témoignages de prairies détruites, souvent une conséquence indirecte des changements climatiques. Discussion : la question de la destruction de prairies permanentes est sensible. « Un agriculteur peut retourner jusqu'à 20 % de sa SAU », « Les agriculteurs doivent être décisionnaires de ce qui se passe chez eux ».

Concurrence féroce pour les chantiers, des conflits dans les Pyrénées sont une fois de plus notés. Dans le Massif central, le prix de gentiane sur pied continue d'augmenter pour atteindre parfois 0,6 €/ kg en 2024. La tendance à la hausse se confirme en 2025.

Le problème de manque de main d'œuvre pour l'arrachage illustre le besoin de travailler sur les coûts de production et sur une répartition équitable entre les différents maillons de la filière.

Souhait des communes de gérer la ressource, mais manque de repères.

Raphaëlle GARRETA informe de la réalisation d'un outils de formation à destination de différents publics, en cours de travail dans le cadre du projet GESTES.

- **Essais de semis et de culture de gentiane :**

**Sur-semis :** bonne germination mais toujours des difficultés d'implantation. Le protocole de l'essai 2024-2025 relocalise les tests au-dessus de 1200 m. Observations et premières conclusions : privilégier un milieu frais ; pas d'implantation dans un couvert de graminées dense ; 50 % de survie après un an, pour les essais de plantation dans la prairie ; semis dans la neige possible !

Le groupe culture s'est réuni en juin 2024, avec une visite des cultures chez Ines CHAUD-ULLRICH et chez Pernod-Ricard. En juin 2025 il s'est réuni à Anzat-le-Luguet et a participé à la plantation de plants de gentiane racine nue (issus de la pépinière de Denis CHAUD) sur le site expérimental de sur-semis du Signal du Luguet.

Tour d'horizon des essais chez les adhérents : les essais de plantation de plants en paperpots avec toile

tissée (entre les rangs ou sur le rang) sont partout très beaux : Gelles 2023, Jou-sous-Monjou 2024, Aumont-Aubrac 2024, ...

- **Actions de sensibilisation des éleveurs, propriétaires et gestionnaires fonciers :**

Rencontre et présentation de la démarche Gentiane durable auprès des mairies de Laguiole et de Nasbinals ; participation au Sommet de l'Élevage (2024 et 2025) et à l'atelier « Environnement et ressources naturelles » (dans le cadre du diagnostic du territoire en vue de la révision de la charte Parc du PNRVA) ; mise en place d'une étude ethnobotanique (travail à mi-chemin entre sciences humaines et sciences naturelles) sur « la connaissance, la perception et la gestion de la Gentiane jaune par les éleveurs de la zone AOP Saint Nectaire (à partir de fin 2024).

Claire MISON présente l'étude ethnobotanique dont l'objectif est de recueillir la mémoire sur les pratiques, sur l'évolution de la perception, sur la commercialisation et sur le climat, et de travailler sur le lien entre l'association interprofessionnelle et les éleveurs. Après une présentation des différentes étapes du travail, elle explique le choix de la zone géographique et présente l'organisation du travail d'enquête et ses premiers résultats. Claire classe la façon dont est perçue la gentiane et illustre son travail par des « paroles d'éleveurs ». La restitution de l'étude est prévue fin 2025.

- **Analyses (Christian COELHO 2024-2025) :**

Afin de réaliser une **cartographie physico-chimique de la Gentiane jaune**, Mathis POIX a travaillé sur le consortium racines / feuilles / fleurs / lait. Il y a détecté plus de 200 composés, dont 33 sont communs aux trois compartiments de la plante. Dans les 17 composés retrouvés dans le lait, seulement 11 sont présents dans la racine. Il précise que la racine se démarque avec des amers comme l'amarogentine ou le gentiopicroside qui lui sont propres. Mathis complète son étude par une cartographie de la Gentiane jaune sur la commune d'Anzat-le-Luguet. Contrairement aux attentes, le lien qu'il cherche à établir entre date d'arrachage et densité de gentiane sur la prairie, ne ressort pas de façon évidente.

Le travail se consolide en 2025 avec l'étude de Maxime TAYTARD sur l'**impact des caractéristiques du sol sur la diversité et la composition biochimique de la Gentiane jaune du Massif central**. Il observe des différences marquées entre les sols à gentiane et les autres sols prairiaux. Concernant les liens entre caractéristiques du sol et profil biochimique et génétique de la gentiane, le travail doit encore être approfondi.

En octobre 2024, Christian COELHO publie dans la revue scientifique Food Chemistry « Data fusion of HS-SPME-GCMS-NIRS and fluorescence for the authentication of the geographical origin of gentian rhizomes using chemometrics ». Cet article est vulgarisé dans le Gentiane Actualités n° 40.

Pour la suite des analyses (suivi biochimique, caractérisation génétique, recherche de bénéfices santé, étude des liens avec le pastoralisme), il est rejoint par Jane ROCHE, généticienne et enseignante-rechercheuse à Polytech/Université Clermont-Auvergne, qui intègre également l'association.

Liza DIGNAC informe sur la possibilité de faire appel à des fonds européens pour les actions de formation / recherche.

- **Partenariats, communication et évènements :**

**Zoom sur le partenariat Gentiana Lutea / commune de Picherande** : il est prévu de développer la dimension professionnelle de la Fête de la Gentiane et de créer un COPIL pour son organisation. Des essais de culture de gentiane doivent être installés sur un terrain communal fin 2025. La coconstruction d'un lieu dédié à la gentiane est à l'étude.

**D'autres partenariats sont à travailler** avec le PNR Aubrac, le CBNC, le Biopôle Clermont-Limagne et la filière Arnica.

**Outils de communication** : il est rappelé que 2024 a vu émerger le site internet de l'association, sa

mascotte et son espace numérique de travail (le portail interprogentiane), une nouvelle exposition composée de 15 panneaux, trois jeux sérieux à tester et un roll-up interpro-recherche. Depuis 2024 l'association utilise également la plateforme Yapla pour percevoir cotisations et dons et pour sa facturation.

**La série radiophonique « Les chemins de traverse » consacrée à la gentiane** et réalisée par Pascal LAURIÈRE en 2024 est sur les ondes depuis janvier 2025. Elle est (ou a été) diffusée sur 18 radios dans 15 départements (65, 70, 55, 88, 03, 64, 23, 43, 06, 10, 95, 31, 15, 19, et 46). Le podcast est encore disponible sur Radio Présence Figeac.

**Parution du « Gentiane Actualités » n°40** distribué ce jour. Une version numérique sera mise en ligne dans les actualités du site [www.interprogentiane.org](http://www.interprogentiane.org).

**Actions de sensibilisation et de formation (2024)** : participation à la formation des futurs cueilleurs au CFPPA de Marmilhat (Ines CHAUD-ULLRICH) ; présentation de la filière à une classe de BTSA PA de Limoges en voyage d'étude au Mont Dore ; intervention à VetAgro Sup.

**Manifestations (2024 et 2025)** : Fête de la Gentiane de Picherande, Fête des Patrimoines Volcaniques (PNRVA), Sommet de l'Élevage de Clermont-Ferrand.

#### 4. Rapport financier de l'exercice 2024 et prévisionnel :

Le **résultat net comptable** s'élève à + **8 491,83 €** avec 14 318 € de recettes (cotisations + dons à l'association + remboursement repas + redevances de la marque + vente de plants), et 5 826,17 € de charges (assurance + banque + frais de réception + participation Mission Gentiane + surveillance de la marque + mascotte et achats divers + dépenses irrécouvrables). Il est noté qu'une grande partie de l'autofinancement de la Mission Gentiane a été versée par nos partenaires financiers, directement auprès du CPPARM. Au 31/12/2024, le **bilan s'équilibre à 41 705,76 €**. Les charges de salaire n'apparaissent pas dans les comptes de l'association car Stéphanie FLAHAUT est salariée du CPPARM.

L'assemblée approuve à l'unanimité l'inscription du résultat 2024 sur la ligne « report à nouveau » du bilan 2025.

**Au prévisionnel 2025** : prévoir de **reverser 16 117 € au CPPARM**, pour honorer la part d'autofinancement de la Mission Gentiane concernant les actions 2025. Cette somme plus importante que les années précédentes s'explique par le fait que l'on arrive en fin de convention de la Mission gentiane, ce qui implique une reprise des comptes au réel des dépenses engagées, notamment concernant les jours supplémentaires travaillés sur les trois dernières années.

#### 5. Vote :

Rapport moral, rapport d'activité, rapport financier et prévisionnel 2025 sont approuvés à l'unanimité. Quitus est donné aux administrateurs à l'unanimité.

#### 6. Renouvellement des mandats :

Pour information, le CA du 27/05/2025 a validé le fait que Bruno GUTIERREZ succédaient à Olivier COYNE (Démissionnaire) au titre d'Herb'Expert, dans le collège 3.

Les administrateurs sortants sont : Ines CHAUD-ULLRICH, collège 2 ; Denis CHAUD, collège 2 ; Walter MAGNE (SICARAPPAM), collège 3 ; Drissi MARBOUH (Cantal Gentiane), collège 3 ; Jean-Jacques VERMEEERSCH (Distillerie Louis Couderc), collège 4 ; Olivier FICHOT (Archibald Distillations), collège 4 ; Christian PERRIER, collège 5. Camille BUISSIÈRE, collège 5, est démissionnaire.

Ines CHAUD-ULLRICH, Denis CHAUD, Walter MAGNE, Drissi MARBOUH, Jean-Jacques VERMEEERSCH, Olivier FICHOT, Christian PERRIER se représentent. Ils sont tous ré-élus à l'unanimité.

Il est à noter que suite à la libération d'un siège dans le collège 5, Christian PERRIER acquiert le statut d'administrateur titulaire.

La nouvelle équipe se compose de **18 administrateurs titulaires** sur les 20 sièges prévus dans les statuts. Deux sièges d'administrateurs titulaires restent vacants (collèges 1 et 2). Les sièges d'administrateurs stagiaires ne sont pas pourvus.

**Composition du nouveau conseil d'administration :** les personnes élues ou ré-élues ce jour apparaissent en caractères gras :

Collège 1 : Propriétaires, exploitants, gestionnaires fonciers	Collège 2 : Arracheurs et cultivateurs de gentiane	Collège 3 : Exploitants en gentiane, collecteurs et négociants	Collège 4 : Transformateurs, utilisateurs, metteurs en marché	Collège 5 : Membres associés
<b>ADMINISTRATEURS TITULAIRES</b> (élus pour trois ans)				
Emmanuel CORREIA, Mairie d'Anzat le Luguet	<b>Ines CHAUD-ULLRICH</b>	Walter MAGNE, <b>SICARAPPAM</b>	Jean-Jacques VERMEERSCH, Distillerie Louis Couderc	Charles JOLLES, CEEG
Dominique LAMBERT, Mairie de Picherande	<b>Denis CHAUD</b>	Bruno GUTIERREZ SARL Herb'Expert,	<b>Olivier FICHOT, Archibald Distillations</b>	André-Paul CARNAT
Johan BOUGES	Antoine ROUX	Freddy VOGT, SAS Oriane	Françoise KALFON, Société Pernod-Ricard	Gilles FIGUEREDO
		<b>Drissi MARBOUH, Cantal Gentiane</b>	Maria DEMOURON, Société Avèze	<b>Christian PERRIER</b>
<b>ADMINISTRATEURS STAGIAIRES</b> (rôle consultatif et élus pour un an)				

----- *Clôture de l'AG à 12h30*

À l'occasion d'une brève réunion, le CA renouvelle à l'unanimité le président de l'association, **Denis CHAUD**, le vice-président - **Jean-Jacques VERMEERSCH**, la secrétaire - **Ines CHAUD-ULLRICH** et le secrétaire adjoint - **Johan BOUGES**. **Bruno GUTIERREZ** est élu à l'unanimité Trésorier de l'association. Il succède à Camille BUISSIERE.

Le souhait d'une rotation au sein du bureau et entre les collèges est évoqué. Ceci pourra faire l'objet d'un travail ultérieur.

A l'issue de la réunion, l'assemblée se dirige vers la Distillerie Louis Couderc où Jean-Jacques VERMEERSCH présente son entreprise et anime une visite de savoir-faire avec mise en valeur de la Gentiane jaune et dégustation de produits. Un buffet pris sur place permet de profiter du lieu et de poursuivre les échanges dans une ambiance conviviale. En début d'après midi les participants sont invités à rejoindre le cœur d'Aurillac pour une visite du centre historique de la ville offerte par l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac. Un grand merci à Jean-Jacques VERMEERSCH, à toute l'équipe de la Distillerie Louis Couderc, au Campus de la CCI, à l'Office de Tourisme et à la SAS Petit Frais pour leur accueil sur Aurillac.

A ....., le .....

Signature du président de séance :  
Denis CHAUD

Signature de la secrétaire de séance :  
Ines CHAUD-ULLRICH

PJ : livret de réunion AG 2025 (rapport moral du président + projet de PV AG 27/09/2024 + rapport d'activité 2024)